



JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

SENATEUR
REPRESENTANT
LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

VICE-PRESIDENTE DU GROUPE UMP
DU SENAT

SECRETARE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DEFENSE ET
DES FORCES ARMEES

VICE-PRESIDENTE DE LA DELEGATION
AUX DROITS DES FEMMES ET
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

PRESIDENTE DELEGUEE DES GROUPES
SENATORIAUX FRANCE AFRIQUE
DE L'OUEST (SENEGAL) ET FRANCE
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

REPRESENTANT LE SENAT A
LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE (UNESCO)

REPRESENTANT LE SENAT
A LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'ELIMINATION DES
MINES ANTIPERSONNEL

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DE
L'UMP, SECRETARE NATIONAL AUX
AFFAIRES ETRANGERES (RELATIONS
FRANCO-BRITANNIQUES ET
COMPARAISONS INTERNATIONALES)

Paris, le 17 décembre 2012

Monsieur Pascal Canfin
Ministre délégué chargé du
Développement
27, rue de la Convention
75015 Paris

Re : *Prise en compte du genre dans notre politique de développement*

Cher Monsieur le Ministre,

En cette période de débats budgétaires, en prolongement de l'échange que nous avons eu devant la commission des affaires étrangères du Sénat le 6 novembre dernier, et puisque le rejet du projet de loi de finances 2013 par le Sénat ne me permettra pas de vous interpellier à ce sujet en séance publique, je souhaiterais vous renouveler l'expression de ma préoccupation quant au manque de prise en compte du genre dans notre politique de développement.

Le 10 décembre dernier, alors que l'UNESCO et le Pakistan lançaient un fonds Malala pour l'éducation des filles, Jean-Marc Ayrault a déclaré « *Nous avons eu raison de faire de l'éducation des enfants, et en particulier des filles, un objectif prioritaire de l'aide au développement* ». Cette assertion me semble quelque peu optimiste car, à l'heure actuelle, en dehors de l'initiative de Muskoka en santé maternelle et infantile, la France ne consacre qu'une part minime de son budget aux actions en faveur de l'autonomisation des jeunes filles et des femmes, qui représentent aujourd'hui plus d'un quart de la population des pays en développement.

Le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) « genre et développement économique », lancé en 2009, devait durer 3 ans. Il est toujours mentionné dans le projet de loi de finances pour 2013 : a-t-il été prolongé ?

Par ailleurs, la création d'un FSP sur l'emploi des femmes et des jeunes femmes dans le monde arabe est tout à fait positive, mais ne serait-il pas pertinent que de telles actions puissent être financées dans d'autres zones où l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi est difficile ? Je pense par exemple au Pakistan, comme l'a récemment tragiquement illustrée la tentative d'assassinat de Malala Yusefzai, à la suite duquel 150 parlementaires de toutes sensibilités politiques ont accepté de cosigner un appel à sa nobellisation...

./..

Au-delà du fléchage des financements qu'ils permettent, ces FSP sont-ils pleinement utilisés comme des laboratoires méthodologiques favorisant l'émergence d'outils de planification, de suivi et d'évaluation des programmes au regard d'objectifs d'autonomisation des jeunes filles et femmes ?

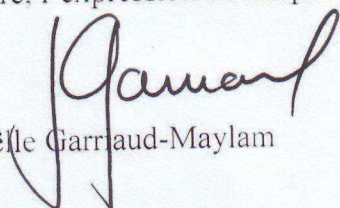
Car il est urgent que le pilotage de notre aide publique au développement intègre davantage la dimension de genre. L'affirmation que « *de façon générale, 40% de l'APD française place les inégalités de genre comme objectif principal ou secondaire de son action* » est, par exemple, beaucoup trop floue et semble procéder davantage de l'effet d'affichage que de la planification stratégique.

A l'échelle internationale (OCDE notamment), des outils de « budgétisation sensible au genre » ont pourtant été développés pour améliorer ce pilotage. Certains partenaires européens, comme l'Autriche, les ont déjà adoptés. La France aurait tout à gagner à leur emprunter le pas. Concrètement, cela pourrait très rapidement se traduire par l'intégration du genre dans la matrice des indicateurs de suivi de l'aide bilatérale et dans celle des indicateurs de performance de l'aide publique au développement.

Il serait également important que le gouvernement initie et soutienne des actions de formation aux questions de genre auprès de tous les professionnels concernés, tant dans les ministères et à l'AFD, que parmi les ONG françaises et leurs partenaires sur le terrain.

Restant à votre disponibilité pour approfondir ces questions et espérant être associée aux travaux de votre ministère sur ces sujets, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération

Bien fidèlement


Joëlle Garraud-Maylam

P.J. :

- Appel des parlementaires français pour la nomination de Malala Yusufzai au Prix Nobel de la Paix
- Intervention lors du débat budgétaire sur les crédits de l'Aide publique au développement en 2012